

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 21 octobre 2015*

**N°192/10/2015 : RAPPORT ANNUEL 2014 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -  
CENTRE D'INITIATION ET D'ENTRAINEMENT AU GOLF**

*L'an deux mille quinze, le mercredi 21 octobre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 15 octobre 2015.*

**Etaient présents** : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Laurence PAGES, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOURoux, Jean GARROQC, Angèle LOUCHART, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLON

**Pouvoirs** : 8

Mesdames, Messieurs Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Alain CRIVELLA à Sophie LARAN, Maxime BERAUDO à Pierre Antoine LEVI, Monique VALAT à Annie GUILLOT, Jean-Michel MUSCATELLI à Béatrice KOHLER, Aurélie BURATTI à Philippe FRANCOIS, José GONZALEZ à Valérie RABAULT, Pauline BLANC à Gaël TABARLY

**Absents** : 4

Mesdames, Messieurs Colette HARLE, Anne ALASSANE, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA

**Monsieur Bernard PEcou donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année tout délégataire de service public doit remettre à l'autorité délégante un rapport d'activité comportant notamment les comptes retraçant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Dès communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Par délibération n°12 du 27 février 2014, le Conseil Municipal a délégué le service public d'initiation et d'entraînement au Golf à la Société SARL Couleur Golf – 1200 Chemin Saint Pierre à Montauban, représentée par Monsieur Xavier PASANAU, pour une durée de 10 ans.

*Il est précisé que le rapport annuel transmis, concerne la période d'exécution de la Délégation du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2015.*

**Partie 1 - Présentation générale de la délégation : caractéristiques**

**1- Le cadre de la délégation :**

- Objet
  - Présentation du délégataire : Sarl – Couleur Golf, 1200 Chemin St Pierre à Montauban
  - Organisation, effectif : 3 titulaires et 3 bénévoles encadrent l'école de golf

**2- Le service délégué :**

**• Missions d'accueil :**

Le centre d'initiation au golf de Montauban accueille les joueurs du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 d'octobre à avril et de 9h00 à 19h00 de mai à septembre. Le dimanche, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00. Les jours fériés, de 9h00 à 12h00.

Fermeture hebdomadaire le mardi, pour l'entretien du site.

Fermeture les jours de courses hippiques et lors de manifestations organisées par la Ville, selon un calendrier défini.

**• Missions d'animation et d'enseignement**

- 3 stages « Juniors » ont été organisés.
- 170 personnes ont bénéficié de baptêmes de golf (145 lors de l'exercice précédent).
- 49 personnes ont été concernées par la découverte du golf sur 6 périodes dans l'année.
- 47 personnes ont bénéficié de cours collectifs de golf tout au long de l'année.
- 10 joueurs sont intégrés dans la catégorie « Académie amateur ».
- 69 enfants à partir de 6 ans participent à l'école de Golf
- 10 personnes ont participé aux 70 parcours accompagnés par un enseignant sur le Golf de Lestang et lors de sorties sur d'autres structures.
- 26 heures de stages de golf ont été proposées et ont réuni 49 personnes.
- 173 enfants des centres de loisirs ont pratiqué une animation « Golf ».

**• Missions de développement du service public des sports**

Couleur golf a organisé sur le mois de septembre, 4 journées « portes ouvertes » pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'essayer à la pratique du golf.

Participation de Couleur Golf à la fête des Sports et des Loisirs organisée par l'OMEPS.

Participation à plusieurs lots en offrant des baptêmes de golf.

Arrêt du partenariat avec AUDI et démarrage du partenariat avec ABM Montauban, concessionnaire BMW.

**• Tarification en vigueur, évolution :**

Aucune présentation de la tarification dans le document remis

- **Description des équipements et installations** :

- 1 practice de Golf
- 1 putting green de 18 trous
- 1 trou école (entouré de 3 bunkers en sable)
- 1 parcours de 3 trous compact

Les installations ci-dessus sont mises à disposition par la ville de Montauban à la Société Couleur Golf.

Couleur golf met à disposition tous les équipements nécessaires à la pratique de l'activité :

- Machine à balles
- 6000 balles
- Petit matériel de signalisation (drapeaux etc..)
- Matériel de golf (club sac hommes et femmes)
- Simulateur de golf
- Equipement pédagogique (Explanar)

Le détail des biens à disposition est donné dans le rapport d'activité en annexe du dossier

- **Moyens humains** :

**Personnel permanent** (temps plein) :

- M. Xavier PASANAU, Gérant, Directeur, Enseignant
- Mylène PASANAU, Directrice Commerciale
- Ornella VALADIE, Enseignante (départ en septembre 2014)
- Loïc LORILLOT, Enseignant (arrivée en octobre 2014)

**Personnel bénévole**

- Mylène PASANAU (encadrement école de golf 6-8 ans)
- Jean Michel MARTIN (encadrement passage carte verte)
- Claude LETOURNEAU (encadrement passage carte verte)
- Philippe ASTOLFI (encadrement passage carte verte)
- Guillhem ALQUIER (encadrement passage carte verte)

## **Partie 2 - Les comptes de la délégation**

- **Documents comptables transmis**

- Compte d'exploitation, bilan et annexes fiscales de la société XP Couleur Golf couvrant la période 01/04/2014 au 31/03/2015.

- **Analyse relative à la tenue de comptes**

- La date de clôture comptable est fixée au 31/03/2015
  - Il s'agit uniquement des comptes de la DSP et de la société dédiée

La comptabilité est tenue conformément aux règles de sincérité et d'indépendance des exercices : comptabilisation des amortissements, des engagements financiers, ventilations des charges et recettes...Le délégataire fait appel au cabinet comptable C ROUQUETTE.

C'est la première année d'exploitation avec la nouvelle convention de délégation de service public, signé en date du 19 mars 2014.

- **Bilan d'exploitation et perspectives**

La société XP Couleur Golf affiche au terme de l'exercice 2014/2015 un bénéfice de 18 125 €, une nette progression du résultat, en 2013/2014 le bénéfice était de 9 461€.

Le chiffre d'affaires de la délégation de service public s'affiche à près de 228 k€, en progression de 28%, et qui est également supérieur au prévisionnel de 20 % (principalement activité commerciale). L'économie de la délégation se consolide d'année en année avec une augmentation régulière du chiffre d'affaires. Le taux de rentabilité s'affiche à 10%.

Eléments marquants concernant les dépenses :

- Des charges d'exploitation à hauteur de 205 425 € qui augmentent mécaniquement de 21 % par rapport à 2013/2014 et qui sont également supérieure au prévisionnel de 15%.
- Le niveau d'achat de marchandises est supérieur au prévisionnel, en corrélation avec l'augmentation des ventes de marchandises. Néanmoins, le niveau de stock reste élevé.
- Il est à noter une forte diminution du personnel extérieur (- 40k€), compensée par une augmentation des charges de personnel et des charges sociales (+42 k€).
- Pas de charge correspondante à la redevance d'occupation, car la nouvelle convention de délégation de service public prévoit une exonération la première année.
- L'amortissement n'atteint pas le montant prévu, car des investissements restent encore à réaliser.

Eléments marquants concernant les recettes :

- Des recettes d'exploitation à hauteur de 227 700 €. Cette augmentation s'explique par la montée en puissance de l'académie haut niveau et par la vente de marchandises (matériels, de textile...).
- Les recettes sont générées, à 55% par l'enseignement, loisirs et 45 % par les ventes « boutiques » (jetons, ..).

**Partie 3 - La qualité du service**

=> Qualité du service rendu et mesures proposées par le délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers.

1- Les faits marquants - difficultés rencontrées et solutions apportées :

- Depuis octobre 2014, recrutement en CDI de Loïc LORILLOT en qualité d'enseignant diplômé de golf, en remplacement d'Ornella VALADIE
- Recrutement d'un stagiaire pour 18 mois, dans le cadre de l'obtention de son diplôme de moniteur de golf.
- Création d'un site internet ([www.couleurgolf.com](http://www.couleurgolf.com)) entièrement administré par Couleur Golf.
- Problématique de jouabilité au niveau des 3 trous compacts en raison de la hauteur de tonte et de qualité de sable des bunkers du trou « école ». *Rencontre programmée avec les responsables de l'entretien du site.*
- Problème de matériel de ramassage de balles. *Couleur Golf est en contact avec les responsables de la régie mécanique de la Ville.*

2- Les usagers du service délégué :

- Pas de retour particulier à ce jour.

3- Ouverture du service et interruption : condition d'accès, continuité,...

- Aucune interruption de service constatée.

4- Commentaires relatifs au suivi environnemental, à l'hygiène et sécurité + accidents :

- Nombre et nature des accidents
- Respect des normes de sécurité et prescriptions nouvelles

- Aucune information dans ce rapport

5- Réclamations et contentieux

- Pas de réclamations ou contentieux signalés.

#### **6- Actions d'amélioration du service - évolution des prestations, facilités mises en place**

- L'objectif de Couleur Golf est toujours de développer la politique sportive en direction des jeunes.
- Développement de stages de 2 ou 3 heures sur la journée, avec planification annuelle.

#### **Divers projets proposés :**

- a) Section « Sport étude » en partenariat avec un établissement scolaire de la ville de Montauban, pour la rentrée scolaire 2016/2017.
- b) Développer le golf auprès des entreprises

#### **Conclusion**

Les relations saines entre le délégant et le délégataire ont permis d'instaurer un climat de confiance réciproque.

La réalisation du Golf 18 trous de Montauban LESTANG est un atout incontestable dans l'évolution du service.

D'une manière générale, le délégataire fait preuve d'une bonne gestion et montre une volonté et un dynamisme certain pour développer le service rendu.

#### **PREND ACTE**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le **26 OCT. 2015**

De sa publication le : **26 OCT. 2015**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 22 octobre 2015

Maire,  
Brigitte BAREGES

